



CAPD 2 juin 2015

Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Nous sommes ici pour étudier le projet d'affectation des enseignants du premier degré de notre département. 320 candidats au changement, soit plus d'un tiers de l'effectif, on peut dire que nos collègues, comme l'année dernière, ont plutôt la bougeotte. 112 satisfactions, dont 50 sur le premier vœu, 14 au delà du dixième vœu : les ratios à première vue sont raisonnables. Il est toutefois important de corréliser à cela les statistiques concernant la majoration de points au titre des fermetures de postes ce qui inclut toutes les mesures techniques : 31 personnels ont bénéficié d'une telle mesure, soit 10% des participants, et 29 d'entre eux semblent obtenir un poste, soit 26% des participants satisfaits.

A carte scolaire catastrophique, mouvement rachitique. Nous y reviendrons.

Nous tenons à souligner cette année la bonne qualité des relations de travail que nous avons pu entretenir avec les services, grâce notamment à la disponibilité des personnels de la DASEN. Nous ne comprenons donc toujours pas pourquoi nous ne recevons pas les documents en temps et en heure. Notre seul et unique objectif étant que cette phase de mouvement puisse s'effectuer équitablement et sans erreur, ce serait tellement plus simple et plus constructif d'anticiper nos échanges d'informations. A quand le respect du décret de 1982 ?

Nous avons respecté les consignes de confidentialité inhérentes à cet exercice. Au vu des rumeurs circulant sur Digne, notamment, nous sommes en droit de douter qu'il en fut de même de la part de tous. A l'image de ce qui s'était produit lors de la période de réserve au moment de la carte scolaire.

Enfin et c'est ce qui nous mobilise pleinement, pour les opérations de mouvement elles-mêmes, nous serons vigilants quant au respect des règles édictées lors de notre groupe de travail et notifiées ensuite dans la circulaire mobilité. Nous refuserons par ailleurs tout glissement vers un système de cooptation.

Les représentants du SNUipp vous remercient pour votre écoute.